

DISCIPLINES de la 6 ^e année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN		Nature des différentes évaluations des apprentissages Les compétences et les connaissances seront évaluées tout au long des apprentissages à l'aide des moyens suivants :	Épreuve obligatoire du ministère Les 2 étapes = 100 % Examen MELs = 10 %
		ÉTAPE 1 (40%) Du 30 août au 21 décembre 2021	ÉTAPE 2 (60%) Du 6 janvier au 23 juin 2022		
Français, langue d'enseignement	Lire (40%)	✓	✓	Compréhensions de textes mensuelles et d'étape, cercle de lecture (présentation d'une lecture) et entrevue ciblée	?
	Écrire (40%)	✓	✓	Productions écrites diverses, évaluations grammaticales mensuelles, contrôle d'étude bimensuel	?
	Communiquer oralement (20%)	✓	✓	Exposés oraux, discussions et débats (groupe et équipe)	
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30%)	✓	✓	Évaluations mensuelles et d'étape (Résoudre)	?
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	✓	✓	Évaluations mensuelles et d'étape (Raisonnement + concepts et processus)	?
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)	✓	✓	Participation (autoévaluations) / répertoire langagier / prononciation / exposés oraux / discussions	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	✓	✓	Utilisation de stratégies / textes et questions / exercices / tests de vocabulaire / SAÉ	
	Écrire des textes (20%)	✓	✓	Utilisation de stratégies / dictées / rédaction de courts textes / tests de vocabulaire / exercices / SAÉ	
Science et technologie		✓	✓	Examens, projets, laboratoires	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓	Projets, examens	
Éthique et culture religieuse		✓	✓	Examens, projets, débats et discussions (participation au dialogue)	
Danse		✓	✓	Danse-folio, auto-évaluation, analyse de chorégraphie, SAÉ, observations, projet de création	
Arts plastiques		✓	✓	Production et appréciation d'œuvres	
Éducation physique et à la santé		✓	✓	Sport-folio, SAÉ, observations et auto-évaluation	

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Communication acheminée sur le portail ou par votre enfant **au plus tard 19 novembre 2021**.

Bulletin 1

- ▶ Étape : Du **30 août au 21 décembre 2021**
- ▶ Bulletin acheminé sur le portail ou par votre enfant **au plus tard le 28 janvier 2022**.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine du 31 janvier 2022**.

Deuxième communication écrite

- ▶ Communication acheminée sur le portail ou par votre enfant **au plus tard le 22 avril 2022**.

Bulletin 3

- ▶ Étape : Du **6 janvier au 23 juin 2022**
- ▶ Bulletin acheminé sur le portail ou par la poste au plus tard le **10 juillet 2022**.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note, appels téléphoniques, etc.

La compétence suivante fera également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'étape 2 de l'année scolaire.

ÉTAPES	COMPÉTENCES
Étape 1	Organiser son travail
Étape 2	Organiser son travail

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



Année scolaire 2021-2022

6^e année

NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS
CONSIGNÉES AUX BULLETINS

